



# RAPPORT D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Centre Social Associatif  
Laval

2025



# RAPPORT MORAL



Mesdames, Messieurs, chers adhérents, chers bénévoles, chers partenaires,

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui pour cette assemblée générale du CLEP.

C'est toujours un moment important dans la vie de notre association. Un moment qui nous permet de nous retrouver, de regarder le chemin parcouru ensemble au cours de l'année, et aussi de nous projeter vers l'avenir.

L'année 2025 a, une nouvelle fois, été riche en projets, en rencontres et en engagements. Avec le soutien fidèle de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Ville de Laval, le Centre Social du CLEP a poursuivi sa mission auprès des habitants : être un lieu de proximité, d'écoute, d'accompagnement et de lien social. Tout au long de l'année, nous avons continué à faire vivre des actions qui sont au cœur de notre projet : le CLAS, le Café des Voisins, les Mercredis du CLEP, l'accueil de loisirs, l'accueil ludique pour les familles, et bien d'autres initiatives. À travers toutes ces actions, notre objectif reste le même : favoriser le vivre-ensemble, soutenir les familles, accompagner les habitants et renforcer la cohésion sociale dans nos quartiers.

Mais si le CLEP avance, c'est avant tout grâce aux femmes et aux hommes qui le font vivre chaque jour. Je veux ici mettre en lumière l'engagement exceptionnel de nos bénévoles. Leur présence, leur disponibilité, leur écoute et leur générosité sont absolument essentielles. Ils donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs idées, souvent avec beaucoup de discrétion, mais toujours avec une grande fidélité à nos valeurs. Qu'ils participent à l'animation des activités, à l'accompagnement des habitants, à l'organisation des événements ou à la réflexion sur nos projets, leur contribution est précieuse. Très sincèrement, sans eux, beaucoup de choses ne seraient pas possibles.

Alors, au nom de tous, je veux leur adresser un immense merci.

L'année 2025 a également été marquée par une étape importante pour notre structure : le renouvellement de l'agrément du Centre Social du CLEP. Cet agrément a été validé par la CAF pour la période 2026-2030. C'est une reconnaissance forte de la qualité du travail accompli et de la pertinence de notre projet associatif. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette réussite : les professionnels, les bénévoles, les administrateurs et nos partenaires. Ce résultat est le fruit d'un travail collectif dont nous pouvons être fiers.

Nous avons également eu le plaisir d'accueillir Jessie Viot, venue renforcer l'équipe pendant le congé maternité de Bouéni Halifa.

Je souhaite les remercier toutes les deux pour leur engagement et leur investissement.

Cette année encore, nous avons poursuivi notre démarche d'aller-vers, qui est au cœur de notre action de centre social. L'objectif est simple : aller à la rencontre des habitants, être présents dans les quartiers et rendre nos actions accessibles à tous. La ludothèque a ainsi commencé à rayonner davantage avec un premier déploiement au 40.

Et pour 2026, nous avons le projet de développer cette présence sur la rive gauche, en partenariat avec ENOSIA.

Un autre enjeu majeur reste celui de la fracture numérique.

Aujourd'hui, de nombreuses personnes rencontrent encore des difficultés face aux outils numériques et aux démarches administratives en ligne. En 2025, le CLEP a donc renforcé ses ateliers numériques et l'accompagnement individualisé. Ces actions ont été particulièrement utiles pour les personnes âgées, les jeunes en recherche d'emploi et les familles en situation de précarité. Au-delà de l'apprentissage informatique, il s'agit surtout de permettre à chacun de rester autonome et d'accéder à ses droits. Malgré une baisse de financement sur ce poste, cette mission reste essentielle pour répondre aux besoins du territoire.

Le CLEP continue aussi à prendre toute sa place dans la vie locale. À travers notre participation aux 3 Éléphants, à Monte dans le bus, à l'Été fantastique ou encore à la traditionnelle Fête du Jeu, nous contribuons à faire vivre l'espace public et à créer des moments de rencontre ouverts à tous. Ces temps forts participent pleinement à notre mission de lien social.

Je souhaite enfin remercier très chaleureusement le Conseil d'Administration et le Bureau du CLEP. Leur engagement, leur disponibilité et leur vigilance sont indispensables à la bonne marche de notre association. Ils garantissent sa stabilité, sa continuité et son avenir.

Au fond, ce rapport moral raconte avant tout une aventure collective.

Une aventure humaine faite d'engagement, de solidarité, de proximité et de confiance.

Merci à toutes et à tous – bénévoles, salariés, administrateurs, partenaires et habitants – pour votre présence, votre soutien et votre implication.

C'est ensemble que nous faisons vivre le CLEP.

Je vous remercie.

**Vincent BOURRÉE, Président**

# SOMMAIRE

## Assemblée Générale 2025

ORGANIGRAMME	4	LES ACTIONS NUMÉRIQUES	21
LE CLEP ET SES CHIFFRES	5	LE GROUPE PILOTE SÉNIORS (GPS) ET LES ACTIONS EN DIRECTION DES SÉNIORS	22
ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES	9	LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES	24
ACCUEIL DE LOISIRS	14	LES COMPTES 2025	27
LA LUDOTHÈQUE	18	CONSEIL D'ADMINISTRATION	50
LA 23 <sup>E</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE FÊTE DU JEU DE LAVAL	20		

## GÉNÉRALITÉS



Association loi 1901, déclarée à la préfecture de Laval le 10 juin 1977 sous le n°2251



Agrément lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)



Agrément centre social animation globale et coordination - 2026/2030



Agrément animation collective familles (ACF) - 2026/2030



Agrément centre social accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) n°0530071CL000107



Agrément association de jeunesse et déducation populaire n°53 06 407



Agrément lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)



Reconnaissance d'intérêt général et autorisation à percevoir des dons des entreprises et des personnes ouvrant droit à défiscalisation (art.200 et 238 Bis du CGI)

# ORGANIGRAMME



**HERVÉ TERRASSON**  
 Directeur du CLEP | 1 etp | 35h | CDI  
 Diplôme : DESJEPS



**JEAN-PIERRE CLAYER**  
 Conseiller numérique | 1 etp | 35h | CDD  
 Diplôme : Master Informatique



**BOUÉNI HALIFA**  
 Référente famille | 1 etp | 35h | CDI  
 Diplôme : DEJEPS



**JESSIE VIOT**  
 Référente jeunesse  
 1 etp | 35h | CDI  
 Diplôme : BPJEPS Animation sociale



**PASCAL BISSON**  
 Coordinateur jeux, accueil de loisirs,  
 activités socioculturelles | 1 etp | 35h | CDI  
 Diplôme : DEFA



**SYLVIE PONTHENIER**  
 Chargée d'accueil | 0.85 etp | 30h | CDI  
 Diplôme : Titre professionnel Niv IV



**FLORENCE PORTIER**  
 Comptable | 1h/semaine | CDI



**SARAH HOCQUELLET**  
 Graphiste | 4h/semaine  
 CDI via le Groupement d'Employeurs Mayage  
 Diplôme : DUT MMI



**2 SERVICES CIVIQUES**  
 Enfance et Jeux | 0.68 etp | 24h



**ANIMATEURS**  
 ACM et Socioculturel



**RAPHAËL CARDOSO-NEVES**  
 Ludothécaire M@d Ville de Laval | 1 etp | 35h | CDI  
 Diplôme : BAFA et BAFD



**ASTRID BOURRÉE**  
 Ludothécaire | 1 etp | 35h | CDI  
 Diplôme : BAFA et BAFD



# LE CLEP ET SES CHIFFRES

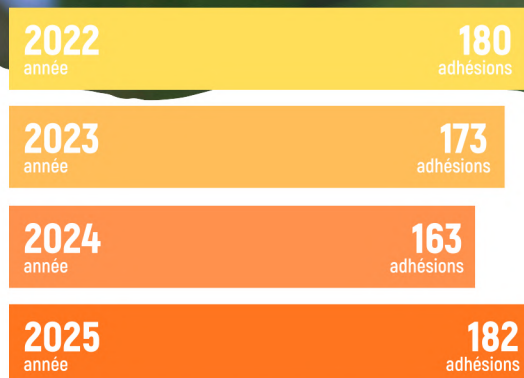
Cette partie du rapport vise à présenter et analyser plusieurs indicateurs quantitatifs relatifs à la fréquentation, aux inscriptions et aux adhésions au CLEP sur la période 2022-2025.

À partir des données issues du tableau de suivi interne, elle propose une lecture transversale des dynamiques à l'œuvre, en abordant à la fois le volume global des inscriptions, la diversité des publics accueillis, leur répartition par âge et par provenance géographique, ainsi que l'évolution des formes d'adhésion, qu'elles soient familiales, individuelles ou institutionnelles.

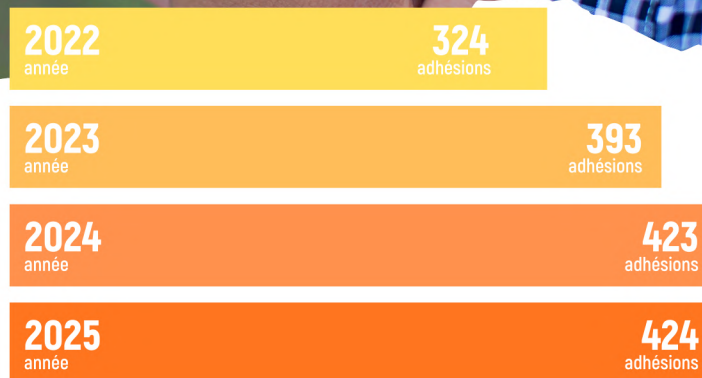
Ces éléments permettent d'éclairer les orientations du projet social, d'apprécier l'ancrage territorial du CLEP et de mieux comprendre les évolutions de participation dans un contexte marqué par des pratiques de plus en plus diversifiées et des modalités d'engagement variées.

## LES ADHÉSIONS

### en Familles



### Individuelles



## Évolution des adhésions au CLEP

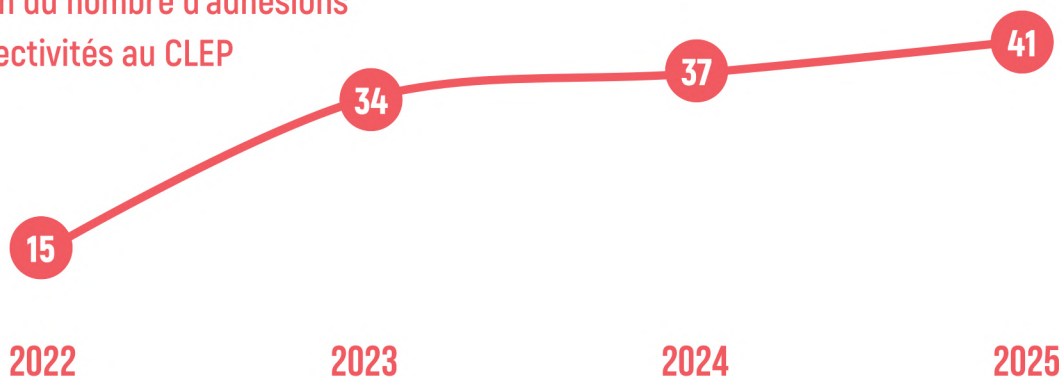
Les adhésions familles restent globalement stables sur l'ensemble de la période, avec de faibles variations, traduisant une fidélité du public familial au projet associatif.

À l'inverse, les adhésions individuelles connaissent une progression continue et significative, passant de 324 en 2022 à 424 en 2025, ce qui confirme l'élargissement des publics touchés et l'attractivité croissante des activités proposées auprès d'adultes engagés à titre individuel.

Cette évolution fait écho aux tendances observées sur les inscriptions et les tranches d'âge, et souligne la capacité du CLEP à toucher des publics diversifiés tout en maintenant son ancrage familial, dans une logique d'ouverture, d'adaptation de l'offre et de consolidation du projet social à l'échelle du territoire.

## LES ADHÉSIONS COLLECTIVITÉS

Évolution du nombre d'adhésions des collectivités au CLEP



Une progression continue est observée sur l'ensemble de la période, avec une augmentation significative du nombre de collectivités adhérentes, passant de 15 en 2022 à 41 en 2025.

Cette dynamique traduit un renforcement progressif des partenariats institutionnels et une reconnaissance croissante du rôle du CLEP comme acteur structurant du territoire. Elle fait écho à l'ouverture territoriale mise en évidence par l'analyse des inscriptions et de leur provenance, et souligne la capacité du CLEP à développer des coopérations durables avec les collectivités, contribuant ainsi à la consolidation, à la visibilité et au rayonnement de son projet social.

## LES INSCRIPTIONS

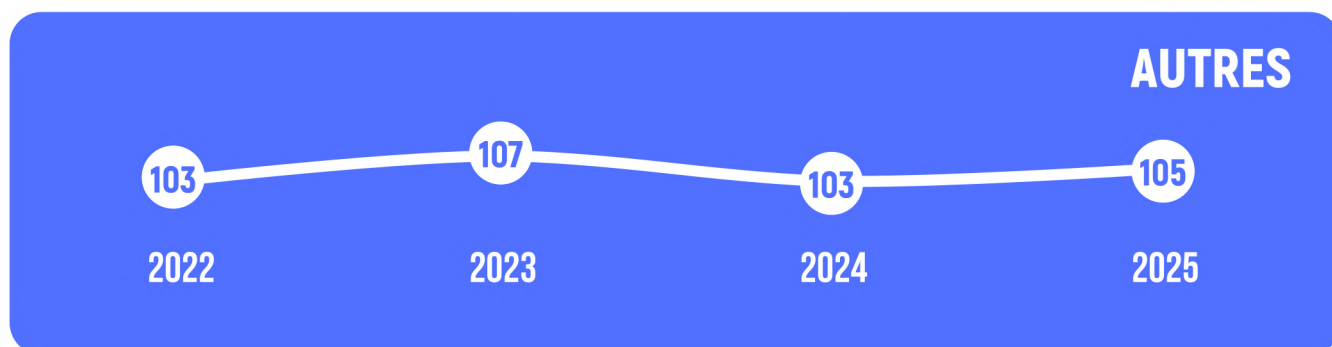
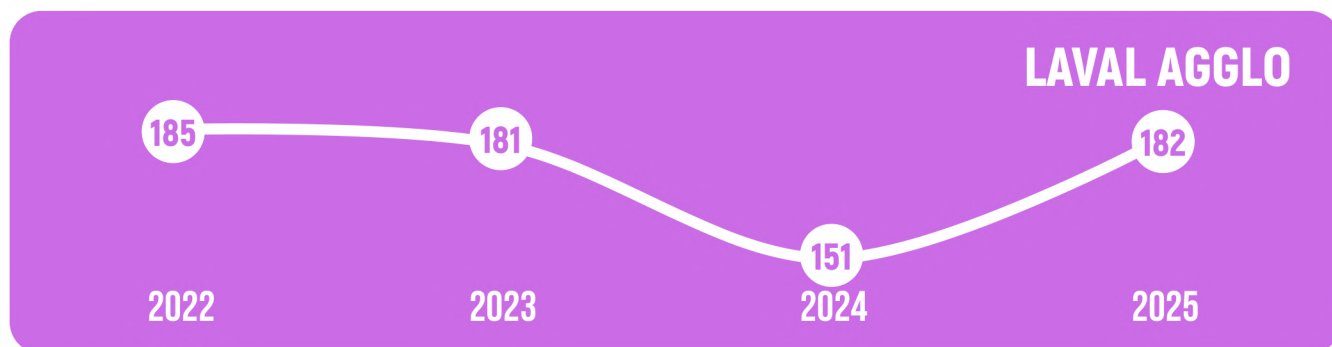
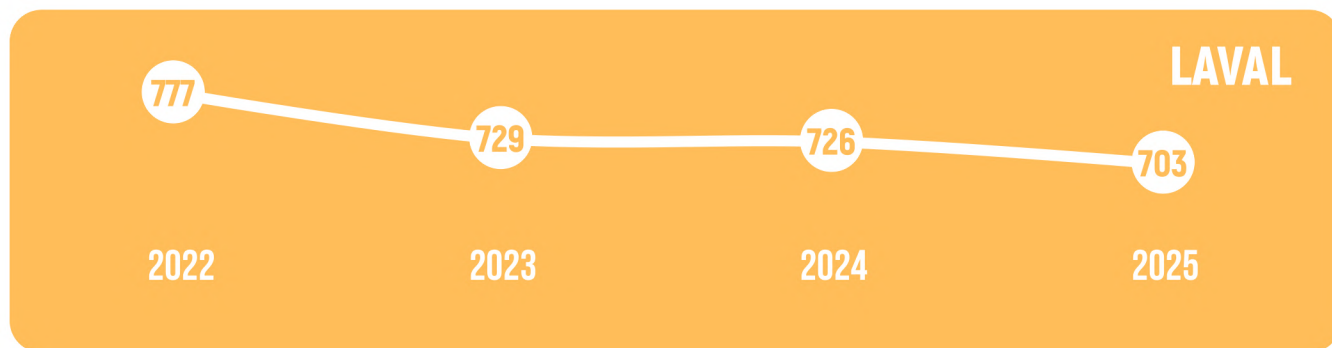
Évolution du nombre total d'inscriptions aux activités



Après une relative stabilité entre 2022 (1 065 inscriptions) et 2023 (1 017 inscriptions), une baisse est observée en 2024 avec 841 inscriptions, pouvant s'expliquer par des évolutions de l'offre, des modalités d'inscription ou un recensement partiel de certaines participations ponctuelles, notamment pour les activités familles ne nécessitant ni adhésion ni participation financière.

L'année 2025 marque en revanche une nette reprise avec 1 324 inscriptions recensées, soit le niveau le plus élevé de la période, traduisant à la fois un regain de fréquentation et une amélioration du suivi des participations, ce qui souligne l'importance de poursuivre l'affinage des outils et procédures de recensement afin de mieux refléter l'activité réelle du CLEP et d'en valoriser l'impact.

## LES PROVENANCES DES INSCRITS

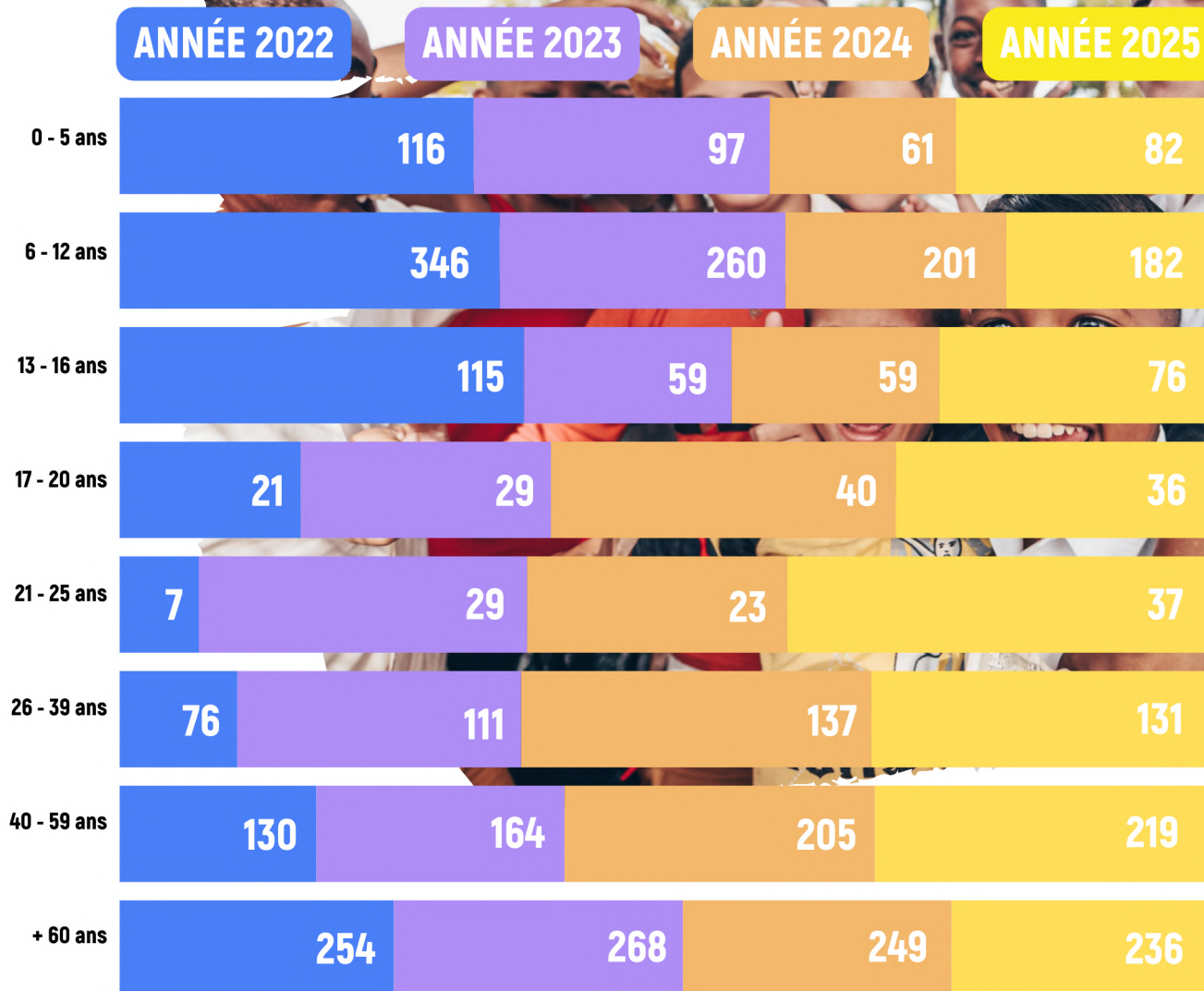


Les habitants de Laval constituent la majorité des inscrits sur l'ensemble de la période, confirmant l'ancrage local fort du CLEP, tandis que les inscriptions provenant de Laval Agglomération et d'autres territoires restent stables, avec des niveaux significatifs chaque année.

Cette répartition témoigne de l'attractivité du CLEP au-delà du périmètre communal et souligne son rôle de structure ouverte, capable de toucher un public élargi, ce qui constitue un enjeu important pour la dynamique territoriale et la lisibilité du projet social.



## LA PYRAMIDES DES ÂGES



Il met en évidence une forte présence des publics enfants, en particulier des 6-12 ans, qui constituent la tranche la plus représentée sur l'ensemble de la période, bien que leur nombre tende à diminuer progressivement, tout comme celui des 0-5 ans, ce qui interroge l'évolution des pratiques familiales et de l'offre dédiée à ces publics. À l'inverse, les inscriptions des adultes augmentent nettement, notamment chez les 26-39 ans et surtout les 40-59 ans, traduisant un élargissement et une diversification des publics touchés. Les personnes de plus de 60 ans restent également très présentes, avec un niveau élevé et relativement stable d'inscriptions, confirmant le rôle du CLEP comme lieu de lien social et d'activités tout au long de la vie. Cette répartition par âges illustre la capacité du CLEP à accueillir des publics intergénérationnels et souligne l'enjeu d'adapter en permanence l'offre d'activités afin de répondre à l'évolution des besoins sur l'ensemble des tranches d'âge.

## CONCLUSION

L'analyse des différents graphiques met en évidence un CLEP solidement ancré sur son territoire, capable de toucher des publics nombreux et diversifiés, tant sur le plan géographique que générationnel.

Les évolutions observées, qu'il s'agisse de la reprise des inscriptions, de la diversification des tranches d'âge, de l'ouverture au-delà du périmètre communal ou encore de la progression des adhésions individuelles et des collectivités, témoignent du dynamisme de la structure et de la pertinence de son offre d'activités. Elles soulignent également l'importance de poursuivre l'amélioration des outils de recensement et de suivi, afin de mieux refléter la fréquentation réelle et de valoriser l'ensemble des actions menées.

Ces enseignements constituent un appui précieux pour l'évaluation du projet social et pour la définition des orientations futures, dans une logique d'adaptation continue aux besoins du territoire et de renforcement des partenariats.

# ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

Dans la continuité de l'objectif du Centre Social CLEP visant à accompagner et soutenir les familles, le secteur Familles a poursuivi, tout au long de l'année, le développement de projets et d'actions en réponse aux besoins identifiés sur le territoire.

Ce travail s'est appuyé sur une meilleure connaissance des partenaires locaux et sur le renforcement des coopérations, afin de favoriser un accompagnement plus adapté et une orientation plus efficace des familles.

Dans une logique d'accessibilité renforcée, l'équipe est également allée à la rencontre des familles, afin de faire connaître les actions du CLEP et de consolider son rôle de lieu-ressource identifié et reconnu.

## PRÉSENTATION DU SECTEUR

L'Animation Collective Famille (ACF) constitue une composante essentielle du projet social du CLEP et intervient de manière transversale avec l'ensemble des secteurs. Elle est pensée comme un outil au service des familles, favorisant leur implication active dans la construction des services et de l'offre d'activités du centre social.

Missions principales :

- Identifier et répondre aux besoins des familles du territoire.
- Développer des actions collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement des liens intra-familiaux et les solidarités intergénérationnelles.
- Coordonner les actions de soutien à la parentalité au sein du centre social.
- Favoriser la synergie entre les actions du secteur Famille et celles des partenaires territoriaux.

## LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Dans le cadre du soutien à la parentalité, les dispositifs existants ont été poursuivis et consolidés. De nouvelles actions ont également émergé au cours de l'année, tandis que d'autres sont actuellement en phase de réflexion et de préparation.



## LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Suite à une sollicitation de l'école Gérard Philipe, située dans le secteur d'intervention du CLEP et confrontée à des difficultés de dialogue avec certaines familles, des petits-déjeuners conviviaux ont été organisés au sein de l'école, en présence de l'équipe pédagogique.

Ces temps avaient pour objectifs :

- d'apporter une forme de médiation entre l'école et les familles,
- de renouer le dialogue,
- de permettre au CLEP de se faire connaître,
- et d'identifier les problématiques et besoins des familles.

Cette initiative a rencontré un accueil très positif, tant de la part des familles que de l'équipe éducative. Les retours ont permis de faire évoluer l'action et d'inviter progressivement les familles au CLEP, lieu reconnu comme espace neutre, favorisant davantage l'expression et les échanges.

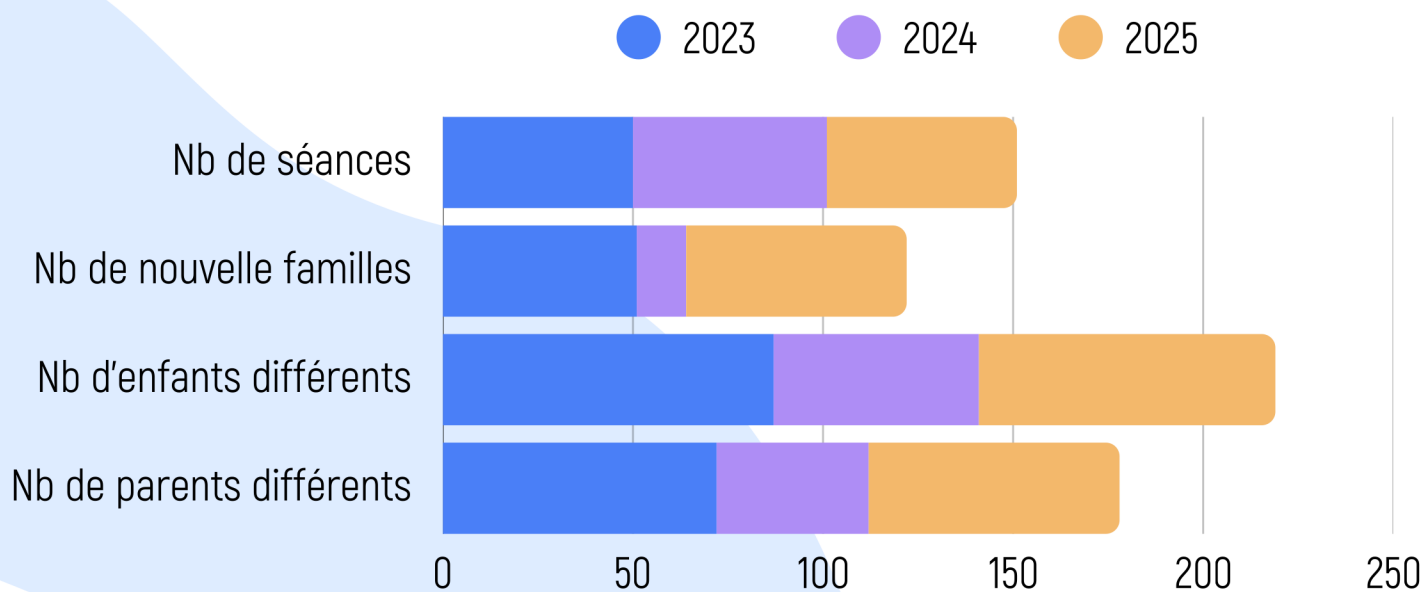
Un rendez-vous régulier a ainsi été instauré : chaque premier vendredi du mois, les parents d'élèves sont invités au CLEP. Cette dynamique contribue au renforcement des liens et à l'émergence de projets communs.

## LE LAEP (LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS)

Le LAEP fonctionne avec la participation conjointe de bénévoles et de salariés formés aux postures d'accueillants.

En décembre 2025, deux nouvelles personnes ont été formées, permettant d'assurer la pérennité du dispositif et une plus grande flexibilité dans l'organisation des plannings.

Par ailleurs, un temps de supervision trimestriel est organisé avec une psychologue, afin d'analyser collectivement les situations rencontrées et d'ajuster les pratiques professionnelles.



## CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Mis en place au CLEP en 2020, le dispositif CLAS répond à une demande toujours soutenue des familles du territoire. Les écoles partenaires constatent en effet un besoin croissant, notamment lié à l'arrivée de nouvelles familles confrontées à des situations de précarité.

L'accompagnement des enfants dans leurs apprentissages apparaît d'autant plus essentiel que certaines familles rencontrent des difficultés à s'engager dans des actions dépassant les urgences du quotidien, constituant ainsi un frein à la réussite éducative.

L'accompagnement proposé par le CLEP vise donc à impliquer pleinement les enfants et leurs parents, dans une logique éducative globale.

Objectifs du dispositif

1. Favoriser l'esprit d'entraide, la motivation et la coopération entre les enfants.
2. Développer une approche favorisant l'engagement des enfants et de leurs familles.
3. Sensibiliser et mobiliser autour du bien-être scolaire, social et culturel des enfants.

## MISE EN OEUVRE DE L'ACTION CLAS 2024-2025

### 1. FAVORISER L'ENTRAIDE, LA MOTIVATION ET LA COOPÉRATION

Afin de renforcer la cohésion du groupe et l'autonomie des enfants, ceux-ci ont été associés à l'ensemble des temps de la vie collective : préparation des goûters, prise en compte de leurs avis, valorisation de leurs initiatives.

Un tableau des tâches, central dans la dynamique du groupe, a permis à chaque enfant d'avoir un rôle précis, variant selon les jours et les semaines. Accessible et lisible, il a favorisé une participation autonome, limitant l'intervention systématique des adultes.

L'organisation de la salle a également été pensée pour encourager l'autonomie, rendant le matériel facilement accessible. Les adultes ont ainsi pu adopter une posture davantage axée sur le soutien et l'accompagnement.

### 2. FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ENFANTS ET DES FAMILLES

Plusieurs outils ont été mis en place pour encourager les initiatives des enfants, notamment un planning affiché, support d'échanges et de co-construction entre enfants et bénévoles.

Les familles ont été régulièrement sollicitées afin de mieux comprendre le vécu de leurs enfants au CLEP, favorisant une relation de confiance.

Une attention particulière a été portée à l'implication des familles allophones. Grâce à l'adaptation des outils de communication, leur participation s'est progressivement renforcée.

Des temps de formation à destination des parents ont également été proposés autour de l'accompagnement aux devoirs, permettant des échanges concrets sur les difficultés rencontrées et les leviers de motivation scolaire.



### 3. BIEN-ÊTRE SCOLAIRE, SOCIAL ET CULTUREL

Des formations professionnelles ont été proposées aux bénévoles, à la référente CLAS et aux volontaires en service civique, permettant d'améliorer les postures éducatives et la prise en compte du bien-être des enfants.

Le lien avec les établissements scolaires a été renforcé, favorisant une meilleure coordination et un suivi plus fin des situations individuelles.

Sur le volet culturel, de nombreuses actions ont été menées : rallyes dans le quartier, visites à la bibliothèque, au centre culturel Le 40, participation à des événements socioculturels, souvent ouverts aux familles.

Un travail spécifique a également été mené autour de la valorisation des cultures d'origine, renforçant le sentiment de reconnaissance et d'appartenance des familles.

#### BILAN QUANTITATIF CLAS

- 12 enfants accompagnés
- Équipe : 7 bénévoles, 2 volontaires en service civique, 1 référente CLAS
- Implication des familles : réunions régulières, formations, rendez-vous individuels
- Actions culturelles : 6 sorties, 1 atelier artistique, participation à la Fête du Jeu, repas de Noël participatif

#### BILAN QUALITATIF CLAS

- Forte participation de familles allophones, parfois freinée par des difficultés linguistiques ou psychologiques.
- Comportements perturbateurs liés à des problématiques extérieures au champ du CLAS ; orientation vers un accompagnement psychologique.
- Amélioration progressive de l'implication globale des familles et des enfants.
- Bénévoles et parents impliqués dans une dynamique de formation et d'échanges individualisés.

#### POINTS D'AMÉLIORATION IDENTIFIÉS

- Renforcer les outils d'accompagnement de la multiculturalité et du plurilinguisme.
- Favoriser une implication plus précoce des bénévoles en début d'année.

#### AUTRES ACTIONS DU SECTEUR FAMILLE

#### ATELIERS DE COMMUNICATION FABER ET MAZLISH

Faute d'un nombre suffisant de participants, les ateliers n'ont pas pu être maintenus. Une relance est envisagée pour la saison suivante, avec la volonté de proposer deux cycles d'ateliers.



## LES LOISIRS EN FAMILLE

### SORTIES FAMILLES

Objectifs :

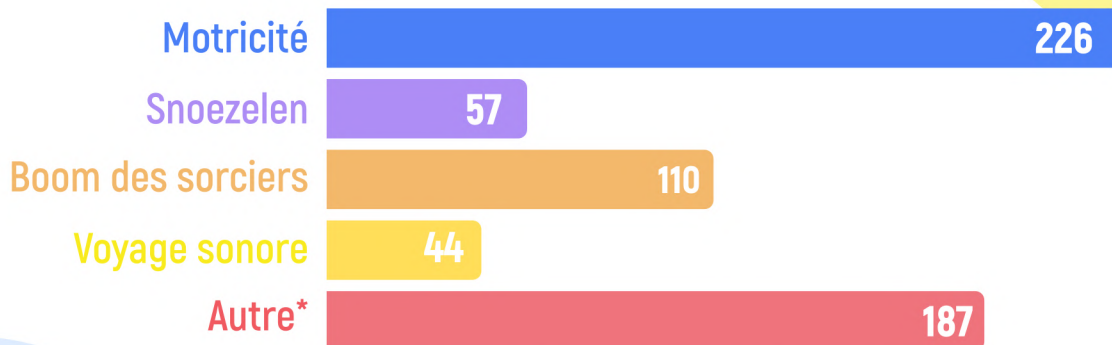
- Favoriser la mobilité des familles hors territoire.
- Rendre les loisirs accessibles.
- Renforcer les liens parents-enfants.

Un total de 196 participants a été comptabilisé sur l'ensemble des sorties. Les sorties plus éloignées ont rencontré un meilleur succès que celles organisées à proximité.

### ATELIERS PARENTS/ENFANTS

Les familles ont participé à une grande diversité d'ateliers : snoezelen, éveil musical, bébé-signe, motricité, ateliers créatifs, etc.

Une forte participation est observée pour les ateliers gratuits, les activités payantes restant moins fréquentées.



\*(raconte-nous une histoire, Monte dans le bus, A petit pas vers les arts, atelier cuisine, éveil corporel et musical, fête du jeu « la mécanique du petit Pierre », Atelier bébé signe, massage bébé)

Point de vigilance : l'absentéisme non signalé pénalise l'accès aux activités pour d'autres familles.

### CAFÉ DES VOISINS

Un groupe fidèle participe régulièrement aux rencontres, tout en restant ouvert à de nouveaux participants.

Un questionnaire d'évaluation a permis de confirmer l'adéquation du créneau et du contenu, tout en pointant le besoin d'un temps d'échange plus long avec l'équipe.

Le programme est co-construit chaque mois avec les participants. Les sorties restent plus difficiles à organiser en raison des chevauchements avec les temps du CLAS.

**Bouéni HALIFA, Référente Familles**



# ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du CLEP, intégré au projet du Centre social, s'adresse aux enfants âgés de 6 à 14 ans. La saison 2024/2025 a été marquée par une évolution des pratiques des familles et une adaptation réussie des formules d'accueil proposées.

La progression des forfaits « journée » s'est confirmée, représentant 37 % des inscriptions lors des petites vacances et 49 % durant l'été. À l'inverse, les inscriptions aux stages pendant les petites vacances ont diminué par rapport à la saison précédente, à l'exception de l'été. Les trois mini-camps maintenus ont tous affiché complet.

Les formules proposées (journée ou demi-journée) semblent répondre aux besoins du plus grand nombre, permettant aux familles d'adapter l'accueil en fonction de leurs disponibilités tout en respectant les rythmes de vie des enfants et des jeunes. La qualité et la diversité des stages et mini-camps continuent d'être unanimement appréciées.

Après une légère baisse de fréquentation observée lors des vacances de la Toussaint 2024 et d'hiver 2025, les effectifs repartent à la hausse au printemps. L'été 2025 se caractérise par une fréquentation stable, confirmant l'attractivité des propositions.

Les équipes d'animation ont poursuivi leur démarche de diversification des activités : découverte des sciences et des techniques, activités d'expression, pratiques ludiques, sportives et de plein air, souvent en partenariat avec des associations ou prestataires locaux. Les sorties des « Jeudis d'été », organisées avec l'appui des parents, ont constitué des temps forts très appréciés.

Afin de garantir l'accessibilité au plus grand nombre, l'association maintient une tarification modulée selon le quotient familial. L'accueil de loisirs participe également à l'insertion et à la formation professionnelle de jeunes adultes tout au long de l'année.

## INDICATEURS CLÉS – SAISON 2024/2025

### PUBLIC ACCUEILLI

- Enfants et jeunes de 6 à 14 ans
- Public enfants, préados et ados, ainsi que leurs familles

## FRÉQUENTATION ET INSCRIPTIONS

**37%** d'inscriptions en forfait journée sur les petites vacances

**49%** d'inscriptions en forfait journée sur l'été



### Légère baisse de fréquentation

Vacances de la Toussaint 2024  
Vacances d'hiver 2025



Reprise des effectifs au printemps 2025



Stabilité de la fréquentation estivale 2025

## STAGES ET MINI-CAMPS

**14** STAGES ESTIVAUX PROGRAMMÉS

**128** ENFANTS INSCRITS SUR LES STAGES D'ÉTÉ

**8+** ENFANTS INSCRITS SUR LES STAGES D'ÉTÉ

**3** MINI-CAMPS MAINTENUS

**100%** DE TAUX DE REMPLISSAGE DES MINI-CAMPS

**12** JEUNES PAR MINI-CAMP

## SORTIES ET ACTIONS SPÉCIFIQUES

Sorties « Jeudis d'été » :

- Zoo de Doué-la-Fontaine
- Parc Papéa (Le Mans)
- Sorties à la mer : Saint-Jacut-de-la-Mer (juillet), Dinard (août)
- Parc Kingoland (Plumelin)

## ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

- Tarification modulée selon le quotient familial
- Volonté affirmée d'une accessibilité pour tous

## EMPLOI ET FORMATION

- Environ 15 étudiants mobilisés sur l'année
- Âge : 17 à 25 ans



### ÉVOLUTION DES USAGES ET ADAPTATION DES FAMILLES

La saison 2024/2025 met en évidence une évolution des pratiques des familles, avec une montée en puissance des forfaits « journée ». Cette tendance traduit un besoin croissant de solutions d'accueil lisibles, sécurisantes et souples, permettant aux familles de concilier contraintes professionnelles, organisation personnelle et respect des rythmes des enfants.

L'adhésion aux formules journée et demi-journée montre la capacité de l'ALSH à s'adapter aux réalités familiales contemporaines, tout en conservant un cadre éducatif structurant.

Cette évolution semble également favoriser une meilleure continuité dans la participation des enfants sur une même période, contribuant à la cohésion de groupe, à l'appropriation des projets par les jeunes et à une meilleure qualité d'accompagnement.

### ANALYSE DE LA FRÉQUENTATION : ENTRE FLUCTUATIONS SAISONNIÈRES ET STABILISATION

La légère baisse de fréquentation observée sur les vacances de la Toussaint et d'hiver doit être analysée au regard de plusieurs facteurs possibles : contexte économique, arbitrages financiers des familles, fatigue scolaire en période hivernale ou concurrence d'autres modes de garde.

La reprise observée au printemps, suivie d'une stabilité durant l'été, confirme néanmoins l'attractivité globale du dispositif et la pertinence des orientations pédagogiques retenues.

La stabilité de la fréquentation estivale, combinée à un taux de remplissage élevé des mini-camps, atteste d'une confiance durable des familles et d'un attachement au cadre éducatif proposé par le CLEP.

### ATTRACTIVITÉ ET QUALITÉ DES PROPOSITIONS ÉDUCATIVES

La diversité des stages, des mini-camps et des sorties constitue un levier central de l'attractivité de l'ALSH. Les propositions articulant découverte scientifique, activités d'expression, pratiques sportives, jeux et activités de plein air permettent de répondre à des centres d'intérêt variés, tout en favorisant l'éveil, l'autonomie et la curiosité des enfants et des jeunes.

L'ouverture vers l'extérieur : sorties, partenariats associatifs et recours à des prestataires locaux – enrichit l'expérience éducative et contribue à l'ancrage territorial du projet.

Les « Juedis d'été », organisés avec l'appui des parents, illustrent cette complémentarité entre acteurs éducatifs (professionnels, familles, partenaires), tout en créant des temps forts fédérateurs et mémorables pour les participants.

## MINI-CAMPS : UN DISPOSITIF PLÉBISCITÉ

Le succès des mini-camps, tous complets, confirme l'intérêt des familles et des jeunes pour des formats favorisant la rupture avec le quotidien, l'apprentissage de la vie collective et le renforcement de l'autonomie.

Ces séjours constituent des moments éducatifs particulièrement structurants, tant pour les enfants que pour les équipes d'animation, et participent pleinement aux objectifs du projet éducatif du Centre social.

## ACCESSIBILITÉ SOCIALE ET ÉQUITÉ

La poursuite d'une tarification modulée selon le quotient familial demeure un marqueur fort de l'engagement du CLEP en faveur de l'accessibilité sociale. Elle permet de limiter les freins financiers à la participation et de garantir une mixité sociale au sein des groupes.

Cette politique tarifaire, associée à une offre variée, contribue à l'objectif stratégique d'un accueil ouvert à tous les publics du territoire, en cohérence avec les valeurs de l'éducation populaire portées par l'association.

## DIMENSION FORMATIVE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accueil de loisirs joue également un rôle significatif en matière d'insertion et de formation professionnelle. L'embauche régulière de jeunes âgés de 17 à 25 ans favorise leur accès à un premier emploi, la découverte du secteur de l'animation et l'acquisition de compétences transversales (responsabilité, travail en équipe, gestion de groupe).

Cette dimension contribue à la fois au renouvellement des équipes et à la transmission des valeurs du projet éducatif, tout en participant à la dynamique de jeunesse du territoire.

## DIMENSION FORMATIVE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accueil de loisirs joue également un rôle significatif en matière d'insertion et de formation professionnelle. L'embauche régulière de jeunes âgés de 17 à 25 ans favorise leur accès à un premier emploi, la découverte du secteur de l'animation et l'acquisition de compétences transversales (responsabilité, travail en équipe, gestion de groupe).

Cette dimension contribue à la fois au renouvellement des équipes et à la transmission des valeurs du projet éducatif, tout en participant à la dynamique de jeunesse du territoire.

## PERSPECTIVES ET AXES DE VIGILANCE

Au regard de la saison écoulée, plusieurs points de vigilance et de réflexion émergent :

- consolider la fréquentation sur les périodes traditionnellement plus fragiles (Toussaint, hiver),
- poursuivre l'adaptation des formats d'accueil aux besoins des familles,
- maintenir un haut niveau de qualité pédagogique malgré les contraintes logistiques et économiques,
- valoriser davantage les retours des familles et des jeunes dans une démarche d'amélioration continue.

Dans l'ensemble, la saison 2024/2025 confirme la pertinence du projet d'accueil de loisirs du CLEP, sa capacité d'adaptation et son rôle essentiel au sein du projet social du Centre.

**Pascal BISSON, Coordinateur Jeu, Ateliers Socioculturels et  
direction Accueil de Loisirs**

# LA LUDOTHÈQUE

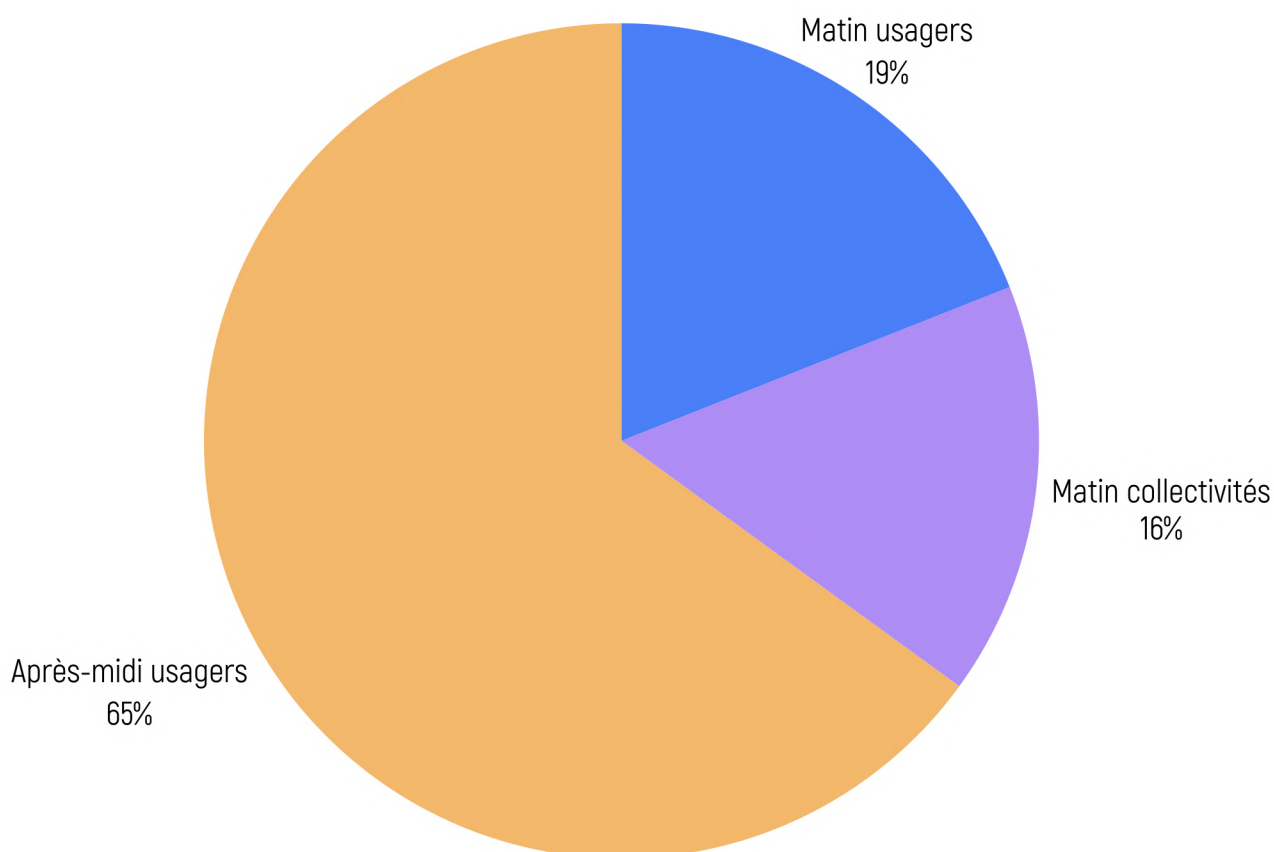
Sur la saison 2024-2025, la ludothèque du CLEP a poursuivi son développement et renforcé son rôle de lieu ressource sur le territoire. L'arrivée d'une ludothécaire à temps partiel a permis à la fois de consolider l'offre d'accueil au sein de la structure et d'engager une réflexion structurante autour du développement des actions « hors les murs ». Si cette orientation a été amorcée et préparée durant la saison 2024-2025, sa mise en œuvre opérationnelle s'est principalement déployée lors de la saison suivante, 2025-2026. Par ailleurs, la ludothèque a enrichi ses propositions au public, notamment à travers la création de soirées jeux thématiques et le renouvellement des animations anniversaires, contribuant ainsi à renforcer son attractivité et son rayonnement à l'échelle du centre-ville, des quartiers lavallois et de l'agglomération.

## ACCUEIL DU PUBLIC ET FRÉQUENTATION

La ludothèque a maintenu une amplitude d'ouverture régulière et adaptée aux différents publics, couvrant les temps scolaires et les périodes de vacances. Sur l'ensemble de la saison 2024-2025, elle a été ouverte 1 514,5 heures au public, dont 1 034,5 heures en période scolaire et 480 heures pendant les vacances.

## FRÉQUENTATION DE LA LUDOTHÈQUE

La fréquentation globale s'élève à 7 191 passages, témoignant d'une dynamique soutenue. Les après-midis concentrent la majorité de la fréquentation (4 693 passages), tandis que les matinées (1 357 passages) et l'accueil de groupes (1 141 passages) confirment la diversité des usages de la ludothèque. Les périodes de vacances et les temps forts d'animation contribuent de manière significative à ces volumes.



Tout au long de la saison, la ludothèque a accueilli de nombreux groupes issus des champs éducatif, médico-social et de l'animation, renforçant ainsi sa fonction inclusive et partenariale. Parmi les structures accueillies figurent notamment des établissements spécialisés (IME, SIPFP, APF), des écoles maternelles et élémentaires, ainsi que des accueils de loisirs et maisons de jeunes.

Ces accueils réguliers ou ponctuels ont permis de développer des projets communs, favorisant la découverte du jeu comme support éducatif, relationnel et inclusif. À titre d'exemple, un partenariat croisé entre l'école maternelle Jacques Prévert et l'IME J.B. Messenger a pu voir le jour, illustrant la capacité de la ludothèque à créer des passerelles entre les publics et les institutions.

## ANIMATIONS EXTÉRIEURES ET OUVERTURE TERRITORIALE

Dans le prolongement de la démarche d'« aller vers », la ludothèque a été largement présente hors de ses murs à travers la participation à de nombreux événements locaux : fêtes de quartier, festivals culturels, manifestations associatives, temps forts municipaux et interventions scolaires.

Ces actions ont permis de renforcer la visibilité du CLEP, de toucher de nouveaux publics et d'installer le jeu comme un outil de rencontre et de lien social sur l'ensemble du territoire.

## ÉVÉNEMENTS STRUCTURANTS PORTÉS PAR LA LUDOTHÈQUE

### LE MOIS DU LEGO

L'édition 2025 du Mois du Lego a confirmé la montée en puissance de cet événement phare. Douze écoles lavalloises, représentant 953 élèves et 104 accompagnateurs, ont participé aux ateliers proposés, soit une augmentation significative par rapport à l'année précédente.

Cette progression s'explique notamment par l'anticipation des inscriptions, la mise en place d'un outil de réservation en ligne et le renouvellement des ateliers, en lien avec les programmes scolaires. Malgré un contexte de démarrage contraint, l'événement a été largement plébiscité pour la qualité des animations et de l'organisation.

### LA JOURNÉE DU JEU (SEMAINE DU JEU)

Organisée en mai 2025, la journée du jeu a permis d'accueillir 258 enfants et 24 accompagnateurs issus de plusieurs écoles. L'utilisation d'outils d'inscription similaires à ceux du Mois du Lego a facilité la mobilisation des établissements scolaires et renforcé certains partenariats existants.

### ANIMATIONS ANNIVERSAIRES

Durant la saison, l'offre d'animations anniversaires a été entièrement revisitée, avec la création de nouveaux scénarios immersifs et la refonte de formats existants. Sept anniversaires ont été organisés, réunissant 56 enfants. Ces propositions participent à la diversification des activités de la ludothèque et renforcent son attractivité auprès des familles.

## CONCLUSION

La saison 2024-2025 marque une étape importante dans l'évolution de la ludothèque, à travers le renforcement de l'équipe, la consolidation de l'accueil du public et l'amorce d'un développement accru hors les murs. La diversité des publics accueillis, la richesse des partenariats et la forte fréquentation observée confirment le rôle central de la ludothèque comme espace de jeu, de rencontre et d'inclusion. Les bases posées cette saison constituent un levier structurant pour poursuivre, lors des prochaines saisons, le rayonnement de la ludothèque et son inscription au cœur du projet social du CLEP.

# LA 23<sup>e</sup> ÉDITION DE LA SEMAINE FÊTE DU JEU DE LAVAL

La 23<sup>e</sup> édition de la Semaine Fête du Jeu de Laval s'est déroulée du 19 au 24 mai 2025, à l'initiative du collectif d'associations et de structures partenaires, coordonné par le Centre Social CLEP. Cette édition a rencontré un franc succès, malgré une fréquentation fortement impactée lors de la journée du mercredi, initialement dédiée aux accueils de loisirs du territoire, en raison de conditions météorologiques particulièrement défavorables.

Malgré cet aléa, toutes les conditions ont été réunies pour faire de cette semaine un temps fort marquant de la vie locale, tant pour le Centre Social CLEP, porteur et coordinateur du projet, que pour l'ensemble de ses partenaires. Grâce à l'investissement conséquent de l'équipe du Centre Social CLEP, mobilisée tout au long de l'année autour de ce projet, la Semaine Fête du Jeu a, une nouvelle fois, confirmé son importance et sa réussite.

Le Collectif Fête du Jeu, rassemblant de nombreux acteurs associatifs ludiques du territoire en lien étroit avec les services de la Ville de Laval, a ainsi permis d'accueillir près de 4 500 personnes sur l'ensemble de la semaine. Cette forte mobilisation témoigne de la dynamique durable et de l'assise solide acquises par ce projet culturel familial, désormais identifié comme un événement d'envergure nationale.

Parmi les particularités marquantes de cette édition, un travail de programmation de qualité a été mené dans la continuité de la 22<sup>e</sup> édition. La semaine s'est articulée autour de temps forts variés : une ouverture dès le lundi en fin d'après-midi avec des jeux en direction des familles, des soirées jeux, des animations thématiques, une programmation cinématographique à l'Avant-Scène, ainsi qu'un spectacle de qualité, contribuant à la diversité des publics et des pratiques.

Le « Bouquet final » du samedi 24 mai 2025 a, une fois de plus, tenu toutes ses promesses. Grâce à l'implication de nombreux acteurs, les différents espaces dédiés au jeu sous toutes ses formes ont animé le quartier du Laval Historique, avant de se prolonger par la « Nuit du Jeu », soirée de clôture orchestrée par l'association SIMM'S CLUB. Cet événement a rassemblé un large public autour des pratiques de rétrogaming, e sport, réalité virtuelle, jeux en réseau et jeux de société, au sein du Laval Virtual Center.

L'engouement du public pour cette manifestation populaire et gratuite confirme une nouvelle fois l'attachement des habitants à cet événement fédérateur.

Organisée dans le cadre de la Fête Mondiale du Jeu, la Semaine Fête du Jeu de Laval demeure l'un des piliers des manifestations d'animation de la vie locale, illustrant le savoir-faire du collectif ludique et son engagement constant autour des valeurs fondamentales de « Vivre et faire ensemble ».

**Pascal BISSON, Coordinateur Jeu, Ateliers Socioculturels et  
direction Accueil de Loisirs**

# LES ACTIONS NUMÉRIQUES

La saison 20242025 confirme combien il est essentiel d'accompagner les Lavallois vers une réelle autonomie numérique, en particulier pour leurs démarches administratives et de santé. Cette dynamique d'accompagnement s'est renforcé, avec 836 personnes soutenues au travers de 1 055 actions numériques menées sur l'année.

Nous maintenons plusieurs actions déjà existantes tout en les renforçant :

- 3 ateliers de 2h chacun par semaine :
  - le mardi réservé à des débutants en informatique ou des personnes reprenant les bases avec comme thème l'initiation informatique, la bureautique et le numérique mobile,
  - le mercredi orienté vers les personnes en retour à l'emploi et le public de l'Épicerie sociale (CCAS) sur les compétences numériques pour la préparation de CV, lettre de motivation et d'entretien,
  - le vendredi matin, réservé aux 3ème années, sous forme d'atelier libre dont le sujet est défini par les participants au début de la séance.
  - Le vendredi après-midi, pour un public de 2ème années, sur les thèmes, gestion des photos, internet avancé et hautes technologies au quotidien.
- 4 à 6 créneaux de 1h par jour pour des rendez-vous de formation numérique ou des urgences numériques soit 2 créneaux de plus pour répondre au besoin.
- Des interventions dans plusieurs lycées lavallois : le lycée Réaumur-Buron devant près de 130 élèves de seconde, et une intervention sur la journée sans téléphone de ce même établissement.

Plusieurs constats émergent de ces actions numériques, dont certains déjà observés l'an passé et qui se renforcent cette saison :

- Des difficultés d'accès au numérique en forte progression. Le coût du matériel, la complexité des outils et le manque de culture numérique entraînent chez de nombreux usagers des doutes, des inquiétudes et parfois de véritables blocages.
- Une augmentation notable des situations d'urgence numérique, directement liée à l'accélération des démarches dématérialisées.
- Trois profils de publics particulièrement en difficulté :
  - les publics migrants, souvent confrontés à des démarches administratives longues et complexes ;
  - les seniors, peu familiers du numérique et pour qui la dématérialisation a un impact important sur la vie quotidienne ;
  - les jeunes, qui rencontrent des difficultés dans la gestion de leurs données sur le long terme et face aux enjeux liés à l'Intelligence Artificielle.

Ces constats soulignent la nécessité d'un accompagnement renforcé, adapté à la diversité des besoins et des situations. Le Musée Vivant de l'École Publique continue de nous faire confiance pour les aider dans la diffusion de contenu auprès des écoles participantes à l'opération « Pass Ton Certif » ainsi que la captation de la « Dictée » marquant le lien entre nos deux structures voisines.

Jean-Pierre CLAYER, Conseiller Numérique

# LE GROUPE PILOTE SÉNIORS (GPS) ET LES ACTIONS EN DIRECTION DES SÉNIORS

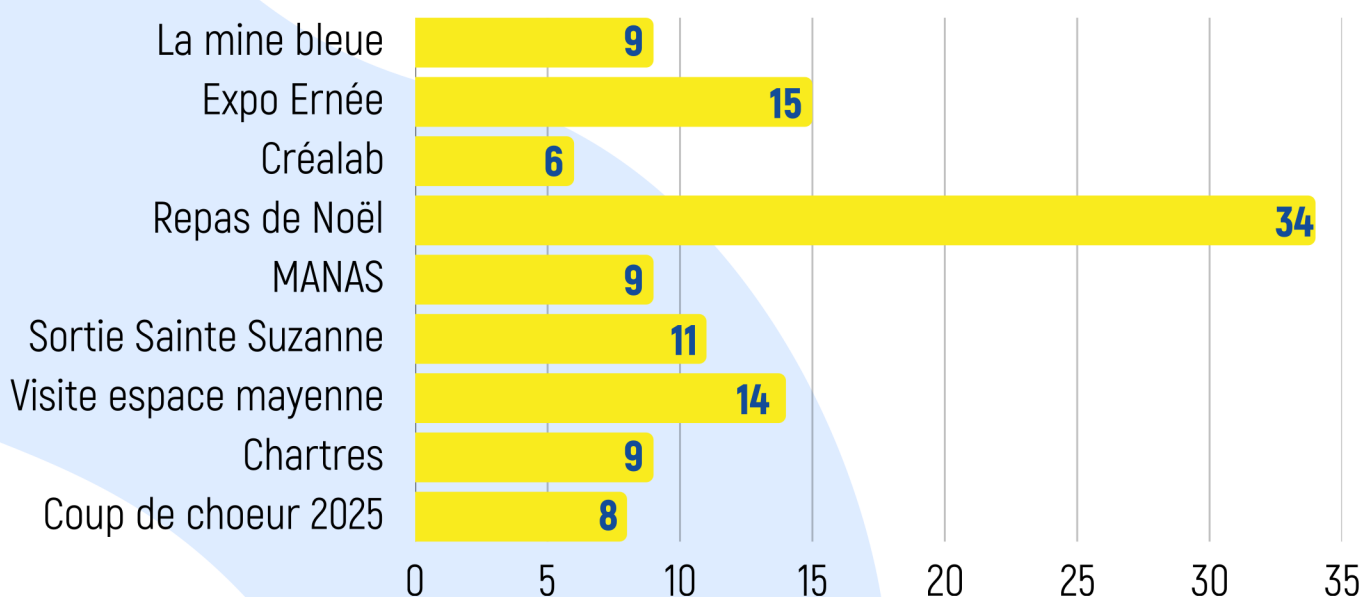
Comme l'illustre la pyramide des âges présentée en première partie de ce rapport, les seniors représentent une part significative des adhérents du CLEP. Au-delà de ce constat démographique, le CLEP considère les seniors comme des acteurs à part entière de la vie associative et du territoire, porteurs d'expériences, de savoirs et de dynamiques collectives. C'est dans cette logique que sont développées, depuis plusieurs années, des actions spécifiquement adaptées à leurs besoins et à leurs aspirations.

Afin de structurer et de faire vivre ces initiatives, un Groupe Pilote Seniors (GPS), composé de six bénévoles engagés, conçoit, organise et anime les sorties et activités proposées. En étant à l'écoute des attentes des participant-es et attentif aux opportunités du territoire, le GPS élabore un programme accessible, stimulant et vecteur de lien social. Cette démarche favorise non seulement la participation régulière des seniors, mais aussi leur implication dans la construction des actions, renforçant ainsi leur pouvoir d'agir et leur sentiment d'utilité sociale. Le CLEP remercie chaleureusement ces bénévoles dont l'investissement contribue fortement à la vitalité associative et à l'ancrage local du projet social.

Tout au long de l'année, de nombreux ateliers et temps collectifs sont proposés, répondant à des enjeux complémentaires :

- le maintien des capacités cognitives et physiques, avec des actions telles que Chauffe-citron (atelier mémoire) ou la gym douce ;
- l'autonomie et l'inclusion numérique, à travers des ateliers numériques adaptés aux besoins des seniors ;
- la lutte contre l'isolement social, grâce à des temps d'accueil conviviaux, comme le café des voisins, favorisant les rencontres, l'échange et la solidarité de proximité.

À travers ces actions, le CLEP contribue à rompre l'isolement, prévenir la perte d'autonomie et renforcer le vivre-ensemble, tout en valorisant la place des seniors dans la vie du quartier et de la ville. Ces initiatives s'inscrivent pleinement dans les missions de l'éducation populaire et constituent un levier essentiel de cohésion sociale sur le territoire lavallois.



## PARTICIPATION AUX ANIMATIONS ET SORTIES SÉNIORS

Le graphique ci-contre présente la participation des adhérents seniors à différentes animations et sorties proposées par le CLEP au cours de l'année. Il met en évidence la diversité des actions menées par le Groupe Pilote Séniors (GPS), ainsi que l'intérêt marqué des participants pour ces temps collectifs, qu'ils soient culturels, conviviaux ou de découverte.

## ANALYSE ET COMMENTAIRES

Les données montrent une fréquentation globalement satisfaisante, avec des niveaux de participation variables selon le type d'activité proposée. Certaines sorties rencontrent un succès particulièrement important, à l'image du repas de Noël, qui rassemble 34 participants, traduisant l'attachement des seniors aux temps forts conviviaux et fédérateurs.

D'autres actions, comme l'exposition Erné(e) (15 participants) ou la visite de l'espace Mayenne (14 participants), confirment l'intérêt pour des sorties culturelles et thématiques, favorisant à la fois la découverte et le lien social. Les sorties telles que La Mine Bleue, Manas, Chartres ou encore le coup de chœur 2025 mobilisent quant à elles entre 8 et 9 participants, des chiffres à mettre en perspective avec les contraintes logistiques, notamment la capacité limitée à neuf places du véhicule du CLEP.

Enfin, certaines propositions plus ciblées, comme CréaLab (6 participants), répondent à des attentes spécifiques et illustrent la volonté du GPS de diversifier les formats et les contenus, afin de toucher des profils variés de seniors.

Dans l'ensemble, ce graphique témoigne du dynamisme des actions seniors, de leur inscription durable dans le projet du CLEP et du potentiel de développement de ces activités, dans un contexte de vieillissement progressif de la population lavalloise.



**Pascal BISSON, Coordinateur Jeu, Ateliers Socioculturels et direction Accueil de Loisirs**  
**Hervé TERRASSON, Directeur du CLEP**

# LES ACTIVITÉS RÉGULIÈRES : MUSIQUE, CULTURE, DANSE, BIEN-ÊTRE, PRATIQUES ARTISTIQUES ET SPORTIVES

Les activités régulières : musique, culture, danse, bien-être, pratiques artistiques et sportives

Les activités régulières de musique, de culture, de danse, de théâtre, de pratiques artistiques, de bien-être et d'activités sportives constituent le socle historique du CLEP. Elles sont à l'origine même de la création de l'association et demeurent, aujourd'hui encore, un pilier essentiel de son projet d'éducation populaire.

Dès ses débuts, le CLEP s'est construit autour de la volonté de proposer des espaces d'expression, de pratique et de rencontre accessibles à tous, permettant aux habitants de se retrouver, de partager des savoirs, de développer leurs capacités et de s'engager collectivement. Ces activités ont été pensées non pas comme de simples loisirs, mais comme de véritables outils d'émancipation individuelle et collective, favorisant l'autonomie, la créativité et le vivre-ensemble.

## MUSIQUE ET PRATIQUES CULTURELLES

Les ateliers relevant de la musique et de la culture permettent aux adhérents de s'inscrire dans une pratique régulière, qu'elle soit artistique, expressive ou culturelle. Ils peuvent prendre la forme :

- d'ateliers de pratiques musicales collectives ou d'écoute,
- de temps de découverte culturelle, favorisant la curiosité et l'ouverture,
- de projets construits sur la durée, parfois valorisés lors de temps forts associatifs.

Ces activités contribuent à développer la sensibilité artistique, à renforcer la confiance en soi et à favoriser la rencontre entre des publics aux parcours variés.

## DANSE

Les ateliers de danse proposés par le CLEP associent expression corporelle, pratique artistique et activité physique douce ou rythmée, accessibles à différents niveaux. Ils peuvent s'appuyer sur :

- des danses d'expression,
- des pratiques corporelles rythmées,
- des temps de création ou d'apprentissage collectif.

La danse est un levier fort pour travailler à la fois le bien-être physique, la coordination, la mémoire corporelle, tout en favorisant le plaisir de pratiquer ensemble dans un cadre convivial et non compétitif.

## THÉÂTRE ET EXPRESSION

Les ateliers théâtre et expression offrent un espace sécurisé permettant d'explorer :

- la prise de parole,
- le jeu scénique,
- le travail sur la voix, le corps et les émotions,
- la création collective.

Ces ateliers favorisent le développement de la confiance en soi, l'écoute de l'autre et la capacité à s'exprimer devant un groupe. Ils s'inscrivent pleinement dans les valeurs de l'éducation populaire, en permettant à chacun de trouver sa place et de participer à un projet commun.



## ATELIERS CRÉATIFS

Les ateliers créatifs regroupent différentes pratiques manuelles et artistiques, proposées sur un rythme régulier. Ils peuvent inclure :

- des activités de création artistique ou décorative,
- des temps d'expérimentation de techniques variées,
- des projets collectifs ou individuels.

Ces espaces sont à la fois des temps de détente, de partage de savoir-faire et de rencontres informelles. Ils jouent un rôle important dans la lutte contre l'isolement, en créant des relations conviviales autour du plaisir de faire ensemble.

## BIEN-ÊTRE

Les ateliers consacrés au bien-être proposent des temps réguliers dédiés à l'équilibre physique et mental. Ils s'appuient notamment sur :

- des pratiques de relaxation ou de respiration,
- des approches corporelles douces,
- des temps favorisant l'écoute de soi et la prévention.

Inscrits dans un cadre collectif bienveillant, ces ateliers contribuent à améliorer la qualité de vie, à prévenir le stress et à soutenir une approche globale de la santé, accessible à tous.

## ACTIVITÉS SPORTIVES

Les activités sportives régulières proposées par le CLEP privilégient une pratique adaptée et inclusive, centrée sur le plaisir, la régularité et le respect des capacités de chacun. Elles peuvent prendre la forme :

- d'activités physiques collectives,
- de pratiques d'entretien corporel,
- de séances favorisant la mobilité et le maintien de la condition physique.

Ces ateliers contribuent à la prévention santé, au maintien de l'autonomie et au renforcement des liens entre participants grâce à une pratique partagée.

## UNE PLUS-VALUE SOCIALE TRANSVERSALE

Au-delà des pratiques proposées, ces activités régulières constituent de véritables espaces de socialisation, favorisant :

- la fréquentation régulière du CLEP,
- la création de repères et de relations durables,
- l'implication progressive des adhérents dans la vie associative,
- l'émergence de projets collectifs et de dynamiques bénévoles.

Par leur complémentarité, ces ateliers contribuent pleinement aux objectifs du projet social du CLEP, en renforçant l'accès à la culture, au bien-être et au vivre-ensemble pour tous.





**LES COMPTES**

**DE 2025**

# RAPPORT FINANCIER

Les commentaires suivants portent sur l'exercice comptable 2025, l'année civile étant le principe retenu au CLEP afin de respecter le rythme souhaité par nos financeurs.

Cette année 2025 a été une année de changement avec l'acquisition d'un logiciel de comptabilité au CLEP compatible avec notre logiciel d'inscription. Nous avons accueilli Florence Portier qui, effectue les saisies comptables ainsi que les rapprochements bancaires. Même si le travail auparavant fait par notre cabinet comptable RH ACG nous permettait d'obtenir des comptes en fin d'exercice, nous avons fait ce choix pour permettre un suivi plus immédiat. Aujourd'hui nous avons une situation comptable à jour régulière à M+15 jours en moyenne.

Cette intégration comptable a nécessité une formation qui a été dispensée en 2025.

Au regard des comptes 2025, le déficit de 4 904 € est entre autres dû à 2 éléments significatifs. Comme évoqué plus haut, la mise en place du nouveau logiciel comptable a généré, comme tout changement organisationnel, une adaptation des pratiques professionnelles. Dans ce cadre, le suivi des créances client n'a pas été fait régulièrement ce qui contribue à laisser en attente de règlement 3 757€. Ces encaissements seront faits sur l'exercice 2026.

Sur un autre aspect, les Produits Constatés d'Avance (PCA) ont été cette année comptabilisés à la fois sur les adhésions et aussi sur les produits d'activité. Pour information, ces PCA sont des sommes réglées en 2025 pour des activités qui se poursuivront en 2026 d'où la proratisation. Les années précédentes, les adhésions n'avaient pas été traitées de cette façon. Ces 2 éléments contribuent à expliquer ce déficit.

Il est toutefois nécessaire de mesurer aussi la pérennité de nos financements et de l'engagement de nos financeurs sur le plan structurel. Nous avons renouvelé notre projet social pour 4 ans ce qui nous permet de bénéficier de prestations de services de la CAF sur cette période.

La Ville de Laval devrait nous proposer un conventionnement pluriannuel dès 2027.

Le département sur le volet numérique nous accorde un subventionnement jusqu'en 2027 inclus.

La CARSAT pour les actions seniors a conclu une convention avec notre association jusqu'en 2028.

L'État s'engage à nos côtés via le financement d'une partie d'un poste

Pour les autres financeurs, les engagements se font sur projets annuels

**Lycia CHAMBARD, Trésorière**



**TALENZ**  
**AUDIT**

**Association C.L.E.P.**  
**CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE**

8, Impasse Haute Chiffolière  
53000 LAVAL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**  
Exercice clos le 31 décembre 2025

TALENZ SOFIDEM LAVAL

2 Rue J.B. Lamarck CS 52145 | 53021 Laval Cedex 9 | Téléphone : 02.43.59.15.91 | E-mail : laval@talenz-sofidem.fr  
[www.talenz-audit.fr](http://www.talenz-audit.fr)

SAS au capital de 80 000 € | SIRET 30863673700071 | RCS Laval B 308 636 737 | TVA intracommunautaire FR21308636737  
Société inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la CRCC Ouest Atlantique

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

### **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association C.L.E.P. - CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **FONDEMENT DE L'OPINION**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

### **OBSERVATION**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthode comptable » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC en coordination avec le règlement ANC N°2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

### **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

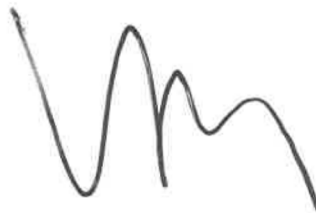
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Laval, le 27 mars 2026

**TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS**

**François LE SPEGAGNE**  
Commissaire aux Comptes  
Associé



# Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 173	2 196	(23)	(1)
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions	5 544	2 523	3 021	3 576
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	105 800	91 531	14 269	19 059
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations	15		15	15	
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>113 532</b>	<b>96 249</b>	<b>17 283</b>	<b>22 648</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	6 049		6 049	547
	<b>CREANCES (2)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 897		3 897	
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	75 864		75 864	62 025	
Charges constatées d'avance	263		263	222	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>					
<b>Instruments financiers et jetons détenus</b>					
<b>Disponibilités</b>	114 030		114 030	148 360	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>200 103</b>		<b>200 103</b>	<b>211 155</b>	
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (IV)				
	Primes de remboursement des emprunts (V)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VII)</b>	<b>313 635</b>	<b>96 249</b>	<b>217 386</b>	<b>233 803</b>	

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

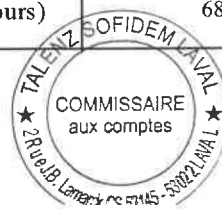
(2) dont créances à plus d'un an



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	9 860	9 860
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	24 795	24 795
	Réserves pour projet de l'entité	13 000	13 000
Autres			
Report à nouveau	96 001	99 857	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(4 904)</b>	<b>(3 856)</b>	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>138 752</b>	<b>143 656</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	10 521	11 115
	Provisions réglementées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>	<b>10 521</b>	<b>11 115</b>
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>149 273</b>	<b>154 771</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		8 000
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		<b>8 000</b>
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	3 234	4 479
	Emprunts et dettes financières divers (2)		
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 713	29 339
	Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	30 587	26 214	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)	18 578	11 000	
	<b>Total des dettes</b>	<b>68 113</b>	<b>71 032</b>
	Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>217 386</b>	<b>233 803</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(4 903,73)	(3 855,89)
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	68 113	71 032
	(2) Dont emprunts participatifs		



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros  
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations	7 599	11 176
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	69 303	61 399
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions	341 605	341 582
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		37 069	
Utilisations des fonds dédiés	8 000		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
Autres produits	1 044	322	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>427 550</b>	<b>451 547</b>	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières et autres approvisionnements	11 193	13 244
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	117 058	143 177
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 877	6 986
	Salaires	226 015	222 508
	Cotisations sociales	68 231	63 929
	Dotation aux amortissements et dépréciations	5 366	5 005
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Autres charges	984	851	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>433 723</b>	<b>455 700</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(6 172)</b>	<b>(4 153)</b>	



# Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	
		31/12/2025	31/12/2024
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(6 172)</b>	<b>(4 153)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 632	2 361
	Autres intérêts et produits assimilés		6
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des immobilisations financières cédées		
<b>Total des produits financiers</b>		<b>1 632</b>	<b>2 367</b>
<b>CHARGES FINANCIERS</b>	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>1 632</b>	<b>2 367</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>(4 541)</b>	<b>(1 786)</b>
<b>Produits exceptionnels</b>			<b>1 607</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>			<b>3 113</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>(1 506)</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		363	564
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>429 182</b>	<b>455 521</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>434 086</b>	<b>459 377</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>(4 904)</b>	<b>(3 856)</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		37 000	36 000
Prestations en nature		30 800	37 466
Bénévolat		67 800	73 466
<b>TOTAL</b>		<b>135 600</b>	<b>146 932</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature		37 000	36 000
Mise à disposition gratuite de biens		30 800	37 466
Prestations		132 154	116 779
Personnel bénévole		67 800	73 466
<b>TOTAL</b>		<b>267 754</b>	<b>263 711</b>



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

« Le Centre Social le CLEP a pour but :

- d'apporter une contribution à l'animation et au développement social local en général,
- d'accueillir, promouvoir, soutenir et éventuellement associer, tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'association et qui adhèrent à ses statuts et à son règlement intérieur,
- de promouvoir l'ensemble des activités et services à caractère social, socioculturel, éducatif et socio-économique au profit de toute la population intéressée sans discrimination,
- de prendre contact avec les organismes sociaux, les institutions et les collectivités territoriales pour obtenir leur accord, leur soutien et un financement. »

Son modèle économique est basé sur une part de subventions des collectivités territoriales ( communes, préfecture), une part de subvention de la CAF. Pour mener à bien ses projets, elle répond à des appels à projets du Département, de la Région de l'Etat, ainsi que des partenaires sociaux comme la CAF, la CARSAT, ... Les familles du territoire participent au budget à travers les services du centre et les adhésions.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n°2023-03 modifiant divers règlements en coordination avec le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers et modifiant le règlement ANC 2018-06 et dans le respect du principe de prudence..

Le bilan de l'exercice présente un total de **217 386** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **429 182** euros et un total **charges** de **434 086** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-4 904** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour mémoire, les produits des activités réalisées par des prestataires indépendants ne sont plus perçus directement par l'association. L'association perçoit les adhésions et 15% des produits des activités.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La durée d'amortissement des différents éléments sont :

- les logiciels de trois ans
- l'aménagement des constructions sur 10 ans
- les biens pour les activités entre 3 et 5 ans (exceptionnellement 1 an pour des biens financé par des subventions d'investissements mais très fragile)
- les autres immobilisations corporelles entre 3 et 5 ans
- le matériel de transport sur 5 ans
- le matériel de bureau et informatique entre 3 et 5 ans
- le mobilier entre 3 et 5 ans

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Les charges de personnels

Le centre social compte 8.16 ETP sur l'exercice.

## Les produits

Le centre social CLEP53 bénéficie de plusieurs sources de financement :

- la participation des familles aux différentes activités pour 69 567 euros
- les prestations CAF/CARSAT pour 211 538 euros pour les différentes activités et le fonctionnement
- la subvention de la ville de Laval à hauteur de 130 000 euros.

## Les capitaux propres

Provisions pour risques

Cette provision correspond au calcul de départ à la retraite des salariés.

A partir de 2022, l'association a signé un contrat avec le Crédit mutuel pour un contrat indemnités fin de carrière. Le montant versé en 2024 est de 17 906 euros, et le total des fonds placés s'élève à 58 906€. Celui-ci est supérieur à l'engagement retraite calculé, la provision de 23 893€ a donc été reprise en totalité sur 2024.

## Les subventions

Suite au règlement ANC 2023-03, le nouveau PCG s'applique désormais à compter du 01/01/2025.

Pour l'exercice 2024, les subventions étaient comptabilisées dans différents comptes de produits, allant du 741 000 au 745 200.

Pour l'exercice 2025, les subventions sont désormais comptabilisées dans des sous-comptes du compte de produit 741 000.

Voici un tableau récapitulatif des anciens comptes et nouveaux comptes utilisés avec les montants correspondants :

Intitulé de la subvention	31/12/2024		31/12/2025	
	N° de compte	Montant	N° de compte	Montant
<b>Subvention ville de laval</b>	741 000	147 720,28€	741 000	130 000,00€
<b>Subvention fonctionnement région</b>				
- FONJEP	742 000	1 734,00€	741 130	3 553,50€
- Conseiller numérique	742 100	17 000,00€	741 140	12 000,00€
<b>Subvention de</b>				



## Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

<b>fonctionnement département</b>				
- Service civique	743 000	5 876,67	741 120	5 356,65€
<b>Subvention de fonctionnement commune</b>				
- Subv. région	744 100	3 000,00€	741 100	4 000,00€
- Subv. département	744 200	1 629,50€	741 200	8 033,00€
- Subv. CAF AGC	744 300	80 764,37€	741 300	82 646,08€
- Subv. d'exploitation CAF ACF	744 310	27 993,66€	741 310	27 650,10€
- Subv. d'exploitation CAF LAEP	744 320	5 349,20€	741 320	6 416,32€
- Subvention REAAP	744 330	361,00€		
- Subv. d'exploitation CAF ALSH	744 340	20 560,61€	741 340	20 263,74€
- Subv. CAF enveloppe des centres	744 350	8 000,00€	741 350	8 000,00€
- Subv. CAF ludothèque	744 360	16 679,00€	741 360	16 100,00€
<b>Subvention de fonctionnement organismes sociaux</b>				
- Autres subventions	745 000	- 1 086,61€	741 500	1 218,20€
- Fête du jeu	745 100	4 000,00€	741 510	4 000,00€
- CARSAT	745 200	2 000,00€	741 520	12 300,00€
<b>TOTAL</b>		<b>341 581,68€</b>		<b>341 537,59€</b>



# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	2 195				22	2 173
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 195</b>				<b>22</b>	<b>2 173</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	5 544					5 544
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	63 105					63 105
Matériel de transport	14 500					14 500
Matériel de bureau, informatique et mobilier	28 195					28 195
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>111 344</b>					<b>111 344</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	15					15
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>15</b>					<b>15</b>
<b>TOTAL</b>	<b>113 554</b>				<b>22</b>	<b>113 532</b>



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	2 196			2 196
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>2 196</b>			<b>2 196</b>
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	1 968	554		2 523
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	47 085	3 513		50 598
	Matériel de transport	14 500			14 500
	Matériel de bureau, mobilier	25 157	1 276		26 433
	Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>88 709</b>	<b>5 344</b>		<b>94 053</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>90 905</b>	<b>5 344</b>		<b>96 249</b>



## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2025
<b>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</b>			<b>18 578</b>
PCA SUBVENTIONS 2025/2026		10 658	
PCA SUR ACTIVITES SOCIO CULTURELLES		3 149	
PCA SUR ADHESIONS		4 771	
<b>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</b>			
<b>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>18 578</b>

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06	Fonds propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2025
Fonds propres sans droit de reprise	9 860				9 860
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles	24 795				24 795
Réserves pour projet de l'entité	13 000				13 000
Autres réserves					
Report à nouveau	99 857	(3 856)			96 001
Excédent ou déficit de l'exercice	(3 856)	3 856		4 904	(4 904)
<b>Situation nette</b>	<b>143 656</b>			<b>4 904</b>	<b>138 752</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	11 115			595	10 521
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>154 771</b>			<b>5 498</b>	<b>149 273</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2024	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2025	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Ville aménagement salle carsat	8 000		8 000				
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>	<b>8 000</b>		<b>8 000</b>				



## Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2025	31/12/2024
Dons en nature		
Prestations en nature		
mise à disposition des locaux	132 154	116 779
mise à disposition du matériel	10 681	
	(112 035) 142 835	(79 313) 116 779
Bénévolat		
Bénévolat	30 800	37 466
MAD personnel	37 000	36 000
	67 800	73 466
<b>Total</b>	<b>210 635</b>	<b>190 245</b>
Répartition par nature de charges	31/12/2025	31/12/2024
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
locaux	132 154	116 779
	(101 354) 132 154	(79 313) 116 779
Prestations		
mise à disposition matériel	10 681	
	121 473 10 681	
Personnel bénévole		
benevolat	30 800	37 466
MAD personnel	37 000	36 000
	67 800	73 466
<b>Total</b>	<b>210 635</b>	<b>190 245</b>



**Association C.L.E.P.**  
**CENTRE LAVALLOIS D'EDUCATION POPULAIRE**

8, Impasse HAUTE CHIFFOLIERE  
53000 – LAVAL

**RAPPORT SPÉCIAL**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

**RAPPORT SPÉCIAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**  
Réunion de l'organe délibérant à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association Centre d'Education Populaire (C.L.E.P.), nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à Laval, le 27 mars 2026

**TALENZ SOFIDEM LAVAL SAS****François LE SPEGAGNE**  
Commissaire aux Comptes  
Associé

# BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

## CHARGES

2026

<b>60 - Total achats</b>	<b>17200</b>
6063 - Fournitures d'entretien et de petit équipement	11000
Eau, électricité, gaz, carburants	1000
6064 - Fournitures administratives	1200
Alimentation et boissons	4000
<b>61 - Total services extérieurs</b>	<b>15000</b>
611 - Sous-traitance générale	6000
6131 - Locations de locaux	-
614 - Charges locatives et de copropriété	2000
615 - Entretien et réparation	3000
616 - Assurances	4000
618 - Documentation-Divers	-
<b>62 - Total autres services extérieurs</b>	<b>47486</b>
621 - Rémunération personnel mis à disposition	9636
623 - Publicité, publication, relations publiques	5500
625 - Frais de déplacements	5500
6256 - Frais de missions et de réceptions	1000
626 - Frais postaux et de télécommunication	1500
627 - Services bancaires et assimilés	350
628 - Divers	24000
<b>63 - Total impôts et taxes</b>	<b>9000</b>
6311 - Impôts et taxes sur les salaires	6000
6318 - Autres impôts et taxes	3000
<b>64 - Total charges de personnel</b>	<b>317359</b>
641 - Rémunérations du personnel	237000
645 - Charges salariales	71000
648 - Autres charges de personnel	9359
<b>65 - Total autres charges de gestion courante</b>	<b>6700</b>
651 - Redevances	1700
658 - Charges diverses de gestion courante	5000
<b>66 - Total des charges financières</b>	<b>-</b>
<b>67 - Total des charges exceptionnelles</b>	<b>-</b>
<b>68 - Total dotations aux amortissements et aux provisions</b>	<b>5500</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>418245</b>
<b>86 - Mise à disposition de personnel</b>	<b>24666</b>
<b>86 - bénévolat valorisé*</b>	<b>34000</b>
<b>86 - Prestations en nature</b>	<b>117000</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>175666</b>

## PRODUITS

2026

<b>70 - Total produits et activités</b>	<b>68000</b>
701 - Ventes de produits, prestations de service	68000
708 - Produits des activités annexes	-
<b>74 - Total subventions d'exploitation</b>	<b>335744,68</b>
<b>Ville de Laval</b>	<b>130000</b>
Fête du jeu	4000
<b>Autres organismes public</b>	
État	13503
Région	-
Département(s)	15500
Caisse d'allocations familiales	163242
Autres : CARSAT	7500
<b>Aides privées (dons, mécénat, etc)</b>	<b>2000</b>
Précisez : contribution annonces brochures et dons FDJ	-
<b>75 - Total autres produits gestion courante</b>	<b>13000</b>
Ressources propres affectées à l'action	-
Autres : Adhésions	13000
<b>76 - Intérêts bancaires</b>	<b>1500</b>
<b>77 - Total produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
Précisez :	-
<b>Autres produits</b>	<b>0</b>
Précisez :	0
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>418245</b>
<b>87 - Mise à disposition de personnel</b>	<b>24666</b>
<b>87 - Bénévolat valorisé*</b>	<b>34000</b>
<b>87 - Prestations en nature</b>	<b>117000</b>
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>	<b>175666</b>

# RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



## SORTANTS

CA	GAIARDO	Corinne	Administratrice	2023	2026	Démissionnaire	
CA	LE TERRIER	Serge	Trésorier-Adjoint	2023	2026	Poursuite	Se représente
CA	ABOUALI	Rachel	Administratrice	2023	2026	Poursuite	Se représente

## DÉMISSIONS

CA CRIBIER Claude

## SE PRÉSENTENT OU SE REPRÉSENTENT :

CA	LE TERRIER	Serge	2026	2029
CA	ABOUALI	Rachel	2026	2029
CA	HOCQUELLET	Sarah	2026	2029
CA	OGER	Cathy	2026	2029
CA	LEBRUN	Françoise	2026	2029

